

CHAPITRE XVIII

SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS

Tu ne commettras point d'adultère.

Tu ne désireras point la femme de ton prochain.

Luxurieux point ne seras
De corps ni de consentement.
L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

SOMMAIRE. — Objet du sixième et du neuvième commandement. — 1. La vertu de chasteté. Nature de cette vertu. Sa nécessité. Son excellence. — 2. Péchés contraires à la chasteté. Leur gravité. Leurs funestes effets. — 3. Moyens de conserver la chasteté.

Objet du sixième et du neuvième commandement.

1. Comment ces deux commandements se rattachent-ils au cinquième ?

En ce qu'ils se rapportent à la conservation de l'espèce humaine, comme le cinquième se rapporte à la conservation de la vie humaine.

2. Comment se rapportent-ils à la conservation de l'espèce humaine ?

En ce qu'ils proscrivent tout acte intérieur ou extérieur contraire à la fin que Dieu s'est proposée en instituant le mariage.

3. Quel est le devoir qu'imposent ces commandements ?

En tant qu'affirmatifs, ils imposent le devoir de pratiquer la vertu de chasteté, et, en tant que négatifs, ils défendent tous les péchés contraires à cette vertu.

1. La vertu de chasteté.

Nature de cette vertu.

4. Qu'est-ce que la chasteté ?

La *chasteté*^a est la vertu qui nous porte à nous abstenir des plaisirs illicites de la chair.

^a *Chasteté*, du latin *castigare*, châtier. Par la vertu de chasteté, la raison châtie la concupiscence, qu'on doit corriger comme on ferait d'un serviteur rebelle.

5. Combien distingue-t-on d'espèces de chasteté ?

Trois espèces : la chasteté conjugale, la chasteté de viduité et la chasteté virginale.

6. En quoi consiste la chasteté conjugale ?

Elle consiste à user du mariage conformément à la raison et à la religion.

7. En quoi consiste la chasteté de viduité ?

Elle consiste à vivre désormais dans la continence.

8. En quoi consiste la chasteté virginale ?

Elle consiste dans la résolution de s'abstenir toute la vie des plaisirs de la chair.

Nécessité de la chasteté.

9. La chasteté est-elle une vertu obligatoire ?

La chasteté, prise en général, c'est-à-dire en tant que vertu contraire à la luxure, est une vertu obligatoire, soit qu'on la considère au point de vue naturel, soit qu'on la considère au point de vue surnaturel.

10. Pourquoi, au point de vue naturel, la chasteté est-elle une vertu obligatoire ?

1^o Parce qu'elle asservit, conformément à la raison, la chair à l'esprit, et qu'elle contribue ainsi à conserver aux facultés de l'âme toute leur puissance, et au corps sa vigueur et sa beauté.

2^o Parce qu'elle est nécessaire à l'honneur et à la prospérité de la famille.

3^o Parce qu'elle est une des causes qui maintiennent dans la société l'union et la paix.

11. Pourquoi la chasteté est-elle obligatoire au point de vue surnaturel ?

1^o Parce que nous sommes les enfants de Dieu, appelés à la sainteté et à l'héritage du royaume céleste.

La volonté de Dieu est que vous soyez saints ;... que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement, et non point en suivant les mouvements de la concupiscence, comme les païens qui ne connaissent point Dieu¹. — Ne vous y trompez pas, ... les impudiques... ne seront point héritiers du royaume de Dieu².

2^o Parce que nous sommes les membres de Jésus-Christ.

Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ ?... Vous n'êtes plus à vous-mêmes ; car vous avez été achetés d'un grand prix. Gloissez donc et portez Dieu dans votre corps³.

¹ Thess., iv, 3. — ² I Cor., vi, 9, 10. — ³ I Cor., vi, 15, 19, 20.

3^o Parce que nous sommes les temples du Saint-Esprit.

Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit¹ ? — Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si donc quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra. Car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple².

Excellence de la chasteté.

12. Pourquoi la chasteté est-elle une vertu excellente ?

• 1^o Parce qu'elle est la condition des autres vertus.

« Sans la chasteté, dit saint Jérôme, toute vertu s'écroule. » — « La chasteté, dit saint Ambroise, est comme la mère des vertus. » — « Le sel, dit le vénérable Bède, éloigne les vers; le sel du chrétien, c'est la pureté. »

2^o Parce qu'elle a le mérite et la gloire du martyr.

« Le martyr du sang par le fer, dit saint Bernard, paraît plus cruel, mais il est moins douloureux en durée que le martyr de la chasteté. »

3^o Parce qu'elle rend l'homme semblable à l'ange.

« L'homme chaste, dit saint Bernard, ne diffère de l'ange que par le bonheur, et non par la vertu; la chasteté de l'un est plus heureuse, mais celle de l'autre plus courageuse. »

4^o Parce qu'elle est « la seule, dit saint Augustin, qui rend l'esprit de l'homme assez pur pour qu'il puisse voir Dieu ».

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu³.

13. Quelle est particulièrement l'excellence de la chasteté virginale ?

C'est une vertu si belle, que lorsque Dieu voulut donner une mère à son Fils, il ne choisit pas la plus riche et la plus honorée des filles de Juda, mais la plus pure; c'est à Joseph, le plus chaste des hommes, que Dieu confia le plus précieux des dépôts; ce fut un apôtre vierge que le divin Maître fit reposer sur son cœur à la dernière cène, et à qui il confia, au moment d'expirer sur la croix, ce qu'il avait de plus cher au monde, sa divine Mère.

L'Époux des âmes est la fleur des champs, le lis des vallées, et dans le jardin de son Église, c'est parmi les fleurs de virginité, parmi les lis, qu'il se repaît⁴.

14. Quels sont les fruits de la chasteté virginale ?

1^o Une profonde paix et une vraie liberté, dit le pape saint Léon.

2^o La plus parfaite joie que puisse donner la plus grande victoire, dit saint Cyprien.

3^o Une admirable fécondité pour le bien.

Germes divins, fructifiez comme une rose plantée près du courant des

¹ I Cor., vi, 19. — ² I Cor., iii, 16, 17. — ³ Matth., v, 8. — ⁴ Cant., II, 1, 16.

eaux... Portez des fleurs comme le lis, jetez une douce odeur, et couvrez-vous d'un feuillage gracieux; chantez des cantiques et bénissez le Seigneur dans ses ouvrages¹.

4^o Une magnifique récompense dans le ciel.

Sa fidélité recevra un don précieux, et une très grande récompense au temple de Dieu².

2. Péchés contraires à la chasteté.

15. Quel est le péché opposé à la chasteté ?

C'est la luxure, qui est l'amour des plaisirs déshonnêtes. La luxure est un des sept péchés capitaux.

16. De combien de manières péche-t-on contre la chasteté ?

On pèche, soit extérieurement, en violant le sixième commandement, soit intérieurement, en violant le neuvième commandement.

17. Quels sont les péchés extérieurs contre la chasteté ?

Ce sont : 1^o Les actions déshonnêtes.

Vous ne commettrez point d'adultère. Par là on doit entendre tout acte impur, quel qu'il soit.

2^o Les paroles ou écrits, les chants licencieux, dans lesquels est blessée avec intention la vertu de pureté, soit ouvertement, soit d'une manière équivoque.

Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication ni de quelque impureté que ce soit, ... comme on ne doit point en entendre parler parmi des saints. Qu'on n'y entende point de turpitudes, de folles paroles, de bouffonneries, ce qui ne convient pas à votre vocation³.

3^o Les regards impudiques arrêtés avec réflexion et sans nécessité.

J'ai fait un pacte avec mes yeux, pour ne pas même penser à une vierge; car autrement, quelle union Dieu aurait-il pu avoir avec moi, et quelle part le Tout-Puissant me donnerait-il à son céleste héritage?... Ne considère-t-il pas mes voies, et ne compte-t-il pas toutes mes démarches⁴ ?

18. Quels sont les péchés intérieurs contre la chasteté ?

Ce sont : 1^o Les pensées impures, auxquelles on s'arrête de propos délibéré pour y prendre plaisir.

C'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications⁵.

¹ Eccl., xxxix, 17-19. — ² Sag., iii, 14. — ³ Éph., v, 3, 4. — ⁴ Job, xxxi, 1, 2, 4. — ⁵ Marc, vii, 21.

2° Les désirs ou résolutions de faire, dire, écrire, lire, entendre des choses déshonnêtes.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère. Mais moi je vous dis que quiconque aura regardé une femme avec des yeux de concupiscence, a déjà commis l'adultère dans son cœur¹.

19. Que nous défendent encore le sixième et le neuvième commandements de Dieu ?

Ils nous défendent tout ce qui peut donner occasion aux péchés d'impureté.

20. Quelle est la gravité des péchés de luxure ?

Ces péchés sont mortels de leur nature, car ils sont défendus sous peine de damnation éternelle. Ils n'admettent point de légèreté de matière.

Rien de souillé n'entrera dans la céleste Jérusalem². — Loin d'ici les chiens, ... les impudiques³. — Les œuvres de la chair sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure... Ceux qui commettent ces crimes n'obtiendront point le royaume de Dieu⁴.

21. Quand le péché de luxure est-il accidentellement véniel ?

Lorsqu'il n'y a pas pleine advertance de la raison ou parfait consentement de la volonté.

22. Quels sont les effets de la luxure sur l'intelligence et la volonté ?

Sur l'intelligence, ce sont : l'obscurcissement de l'esprit, le dégoût de rentrer en soi-même, la dissipation et l'inconstance.

Ceux-ci souillent leur chair, ... astres errants auxquels une tempête de ténèbres est réservée pour l'éternité⁵.

Sur la volonté, ce sont : l'amour déréglé de soi-même, le dégoût de toute occupation sérieuse, l'oubli de Dieu, l'attachement à la vie présente et l'horreur de la vie future.

Paul discourant sur la justice, la chasteté et le jugement futur, Félix effrayé répondit : C'est assez pour cette heure, retirez-vous ; quand j'aurai le temps, je vous manderai⁶.

23. Quels sont les effets de la luxure au point de vue temporel ?

Ce sont, le plus souvent : l'avilissement, la dégradation et le déshonneur ; la perte de la fortune, de la santé et du calme de l'âme. Ce sont encore : les jalousies, les querelles, les rixes ; en un mot, des maux innombrables pour les individus, les familles et les nations elles-mêmes.

¹ Matth., v, 27, 28. — ² Apoc., xxi, 27. — ³ Apoc., xxii, 15. — ⁴ Gal., v, 19, 21. — ⁵ Jude, viii, 13. — ⁶ Actes, xxiv, 25.

3. Moyens de conserver la chasteté.

24. Quels sont les principaux moyens de conserver la chasteté ?

Ce sont : la vigilance et la prière.

Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation¹.

25. Quelle est la fonction de la vigilance ?

La fonction de la vigilance est de nous faire écarter les causes intérieures et les causes extérieures de la luxure.

26. Quelles sont les causes intérieures de la luxure ?

Ce sont : 1° L'orgueil.

Dieu les a livrés (les sages orgueilleux) à des passions d'ignominie².

2° L'intempérance.

Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'esprit vous faites mourir les œuvres de la chair, vous vivrez³. — Ce genre de démons ne se chasse que par la prière et par le jeûne⁴.

3° L'oisiveté.

L'oisiveté a enseigné beaucoup de malice⁵.

27. Quelles sont les causes extérieures de la luxure ?

Ce sont les occasions prochaines : compagnies où se tiennent des conversations impures ; fréquentation imprudente des personnes de sexe différent ; bals, spectacles ; écrits immoraux, romans dangereux ; statues, tableaux, gravures, photographies indécentes.

Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs⁶. — Qu'ils ne suivent point leurs pensées ni l'égarement de leurs yeux, qui se prostituent à divers objets⁷.

28. Que disent les Pères de l'Église des spectacles et des bals ?

Les Pères de l'Église ont condamné les spectacles comme étant « des écoles de vice et de libertinage, un aliment des mauvaises passions », et les danses « comme étant conduites par Satan lui-même ».

29. Que faut-il penser de la lecture des mauvais romans ?

Qu'ils égarent l'imagination, amollissent et dépravent le cœur. Pour ceux qui font leur lecture habituelle de ces romans ou de ces feuilletons abominables « se réalise dans la plus lamentable réalité, la parabole de l'enfant prodigue ; c'est l'horrible famine de la vérité, qui pèse sur une nation, et puis c'est la nourriture des pourceaux, dont on a constamment faim et soif⁸ ».

¹ Marc, xiv, 38. — ² Rom., i, 26. — ³ Rom., viii, 13. — ⁴ Matth., xvii, 20. — ⁵ Eccl., xxxiii, 29. — ⁶ I Cor., xv, 33. — ⁷ Nombres, xv, 39. — ⁸ Mgr Parisi.

30. Pourquoi faut-il prier pour ne pas entrer en tentation ?

Parce que la prière nous obtient la grâce de Dieu, sans laquelle personne ne peut être chaste.

Comme j'ai su que je ne pouvais être continent si Dieu ne me donnait de l'Être, je m'adressai au Seigneur, je lui fis ma prière¹.

31. Quelles sont les pratiques que comprend l'exercice de la prière ?

Cet exercice comprend :

1^o La prière proprement dite, c'est-à-dire l'humble recours à Dieu.

Seigneur, sauvez-nous, nous périssons².

2^o Une tendre dévotion à Marie Immaculée, Mère très chaste et très pure, Reine des vierges.

En moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu³.

3^o La pensée de la présence de Dieu.

Rien n'est caché à ses yeux⁴. — Un homme se cachera dans les ténèbres, et moi, ne le verrai-je pas ? dit le Seigneur. N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre⁵ ?

4^o La pensée des fins dernières.

Le voluptueux sera la pâture de la pourriture et des vers⁶. — Le Seigneur sait... réserver les pécheurs au jour du jugement, pour être tourmentés, et surtout ceux qui suivent la chair dans sa convoitise d'impureté⁷.

5^o La confession fréquente, qui purifie l'âme et la fortifie contre les chutes.

Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché... fortifiez-moi par votre esprit souverain⁸.

6^o La communion fréquente, qui affaiblit le penchant au mal.

Qu'est-ce que le Seigneur a de bon et de beau, sinon le froment des élus, et le vin qui fait germer les vierges⁹ ?

TRAITS HISTORIQUES

CHASTETÉ. — Modestie de Rebecca. (Gen., xxiv, 61-65.) — Chasteté de Joseph. (Gen., xxxix, 6-12.) — Vertu de Susanne. (Daniel, xiii, 15-24.)

CHATIMENTS DE L'IMPURETÉ. — Le déluge. (Gen., viii, 10-24.) — Châtiment des Sodomites. (Gen., xix, 24-28.) — Punition des habitants de Sichem. (Gen., xxxiv.) — Chute de Salomon; son châtement. (III Rois, xi, 1-41.)

¹ Sag., viii, 21. — ² Matth., viii, 25. — ³ Eccli., xxiv, 25. — ⁴ Eccli., xxxix, 24. — ⁵ Jér., xxiii, 24. — ⁶ Eccli., xix, 3. — ⁷ II Pierre, ii, 9, 10. — ⁸ Ps. l, 2, 12. — ⁹ Zach., ix, 17.

RÉSUMÉ

Les sixième et neuvième commandements, en tant qu'affirmatifs, imposent le devoir de pratiquer la vertu de chasteté, et, en tant que négatifs, ils défendent tous les péchés contraires à cette vertu.

Vertu de chasteté. — La *chasteté* est la vertu qui nous porte à nous abstenir des plaisirs illicites de la chair. — On distingue : 1^o la chasteté *conjugale*, qui consiste à user du mariage conformément à la raison et à la religion; 2^o la chasteté *de viduité*, qui consiste à vivre désormais dans la continence; 3^o la chasteté *virginale*, qui consiste dans la résolution de s'abstenir toute la vie des plaisirs de la chair.

La chasteté, en tant que vertu contraire à la luxure, est une vertu *obligatoire*, qu'on la considère au point de vue naturel ou surnaturel. Elle est obligatoire au point de vue naturel, parce qu'elle asservit, conformément à la raison, la chair à l'esprit, qu'elle est nécessaire à l'honneur et à la prospérité de la famille, et qu'elle est une des causes qui maintiennent dans la société l'union et la paix. Elle est obligatoire au point de vue surnaturel, parce que nous sommes les enfants de Dieu, appelés à la sainteté et à l'héritage du royaume céleste, parce que nous sommes les membres de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit.

La chasteté est une vertu *excellente*, car elle est la condition des autres vertus; elle a le mérite et la gloire du martyre; elle rend l'homme semblable à l'ange, et, au témoignage de saint Augustin, elle est la seule qui rend l'esprit de l'homme assez pur pour qu'il puisse voir Dieu. — La chasteté virginale a une excellence particulière. Elle produit une profonde paix et une vraie liberté, en même temps qu'une admirable fécondité pour le bien, et donne droit à une magnifique récompense dans le ciel.

Péchés contraires à la chasteté. — La *luxure* est le péché opposé à la chasteté. On pèche contre cette vertu, soit extérieurement en violant le sixième commandement, soit intérieurement en violant le neuvième. Les péchés *extérieurs* sont : les actions deshonnêtes, les paroles ou écrits, les chants licencieux, dans lesquels est blessée avec intention la vertu de pureté, les regards impudiques arrêtés avec réflexion et sans nécessité. — Les péchés *intérieurs* contre la chasteté sont : les pensées impures, auxquelles on s'arrête de propos délibéré pour y prendre plaisir; les désirs ou résolutions de faire, dire, écrire, lire, entendre des choses deshonnêtes. — Ces péchés sont mortels de leur nature; ils n'admettent point de légèreté de matière. — La luxure produit des *effets* désastreux sur l'intelligence et la volonté, et cause des maux innombrables aux individus, aux familles, aux nations elles-mêmes.

Moyens de conserver la chasteté. — Ces moyens sont la vigilance et la prière. — La *vigilance* écarte les causes intérieures, qui sont l'orgueil, l'imtempérance, l'oisiveté; et les causes extérieures, qui sont les occasions prochaines : mauvaises compagnies, bals, spectacles, romans, etc. — La *prière* nous obtient la grâce de Dieu, sans laquelle personne ne peut être chaste. — Les pratiques que comprend l'exercice de la prière sont : la prière proprement dite, une tendre dévotion à Marie immaculée, la pensée de la présence de Dieu et celle des fins dernières, la confession et la communion fréquentes.

TABLEAU SYNOPTIQUE

SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS	Vertu de chasteté	Définition.		
		Diverses espèces	Chasteté conjugale. Chasteté de virginité. Chasteté virginale.	
		Nécessité	Son obligation au point de vue naturel. Son obligation au point de vue surnaturel.	
		Excellence	Elle est la condition des autres vertus. Elle a le mérite et la gloire du martyr. Elle rend l'homme semblable à l'ange. Excellence particulière de la chasteté virginale. Fruits spéciaux de la chasteté virginale.	
	Péchés contraires à la chasteté	La luxure est l'un des sept péchés capitaux.		
		Péchés extérieurs	Actions déshonnêtes. Paroles et écrits immoraux. Regards impudiques.	
		Péchés intérieurs	Pensées impures consenties. Désirs ou résolutions coupables.	
		Gravité de ces péchés	Ils sont mortels de tout leur genre. Ils n'admettent point de légèreté de matière.	
		Tristes effets de la luxure	Du côté de l'intelligence	Aveuglement de l'esprit. Dégoût de rentrer en soi-même. Dissipation. Inconstance.
			Du côté de la volonté	Amour déréglé de soi-même. Oubli de Dieu. Attachement à la vie présente. Horreur de la vie future.
Au point de vue temporel	Avilissement. Perte des biens et de la santé. Perte du calme de l'âme. Jalousies, querelles, rixes, etc.			
Moyens de conserver la chasteté	Vigilance	Elle écarte les causes intérieures et extérieures. Causes intérieures : Orgueil, intempérance, oisiveté. Causes extérieures : Mauvaises compagnies, bals, spectacles, lectures dangereuses, etc.		
	Prière	Pourquoi il faut prier. Prière proprement dite. Dévotion envers la très sainte Vierge. Pensée de la présence de Dieu. Pensée des fins dernières. Confession fréquente. Communion fréquente.		

CHAPITRE XIX

SEPTIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENTS

Tu ne déroberas point.

Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, et tu ne désireras... ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune des choses qui sont à lui.

Le bien d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras à ton escient.

Biens d'autrui ne convoiteras,
Pour les avoir injustement.

SOMMAIRE. — I. *Du droit de propriété.* — 1. Légitimité du droit de propriété. — 2. Adversaires de la propriété. Le socialisme. — 3. Modes d'acquisition en dehors des contrats : l'occupation ; l'accession ; la prescription. — 4. Modes d'acquisition par les contrats. Le contrat en général. Principaux contrats : la promesse ; la donation ; le prêt ; la vente. — II. *De la violation du droit de propriété.* — 1. Le vol. Sa nature. Ses différentes espèces. Sa gravité. Coopération au vol. Causes qui excusent du vol. — 2. Injuste détention. — 3. Le dommage injuste. — 4. Réparation de l'injustice. Obligation de restituer. Causes obligeant à restitution. Circonstances de la restitution. Causes qui suspendent ou qui étouffent la restitution. — 5. Injuste désir du bien d'autrui.

Objet des septième et dixième commandements

1. Quel est l'objet des septième et dixième commandements ?
Ces deux commandements ont pour objet le respect de la propriété d'autrui.
2. A quoi nous oblige le septième commandement ?
Il nous oblige : 1^o à ne pas violer la propriété d'autrui ; 2^o à réparer l'injustice commise par cette violation.
3. A quoi nous oblige le dixième commandement ?
Il nous oblige à ne pas désirer injustement la propriété d'autrui.